



Quel avocat choisir pour un référé préventif ?

Par **bbrunet27**, le **26/07/2016** à **19:14**

Bonjour
Nous avons, mes voisins et moi, une assignation pour un référé préventif avant de très gros travaux, début septembre.
2 questions SVP...
1/ Comment choisir un avocat ?
(Celui que nous propose notre syndic semble bien peu motivé pour défendre nos droits. Et ses tarifs s'annoncent chers (156 € TTC de l'heure, sans limite d'heures annoncées + frais de syndic, en sus.)
2 / Combien est-ce qu'un avocat est-il susceptible de nous demander, pour nous représenter ?
Ce pour :
1. Étude du dossier (alors nous avons des droits à défendre, notamment autour d'un contrat de cour commune concernée par les travaux) et préparation du référ
2. Présence au référé (notamment pour demander extension de la mission de l'expert au-delà de la démolition, et si possible y inclure les nuisances et la sécurité)
3. Présence à la réunion de l'expert qui présente le projet
4. Présence lors de l'état des lieux des logements .
Merci beaucoup !

Par **Visiteur**, le **26/07/2016** à **22:06**

BONJOUR **marque de politesse** [smile4]
Il est difficile de donner une réponse concernant les tarifs. Avez vous essayé de contacter les avocats cités sur ce site ou demandé un devis...
VOIR CI À COTÉ À DROITE !